



2, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON

Contacts :

[chaprais@gmail.com](mailto:chaprais@gmail.com) - [www.chaprais.fr](http://www.chaprais.fr)

à Madame l'adjointe à la voirie  
Ville de Besançon  
2, Rue Megévand  
25034 BESANÇON CEDEX

Besançon, le 13 décembre 2014

### **Objet : les problèmes de voirie aux Chaprais**

J'ai lu avec attention vos propos recueillis par Macommune.info, à la suite de la publication sur notre site des problèmes de voirie que les habitants rencontrent aux Chaprais.

Je ne méconnaissais pas les deux réunions que vous avez eues, à ce sujet, au mois de juin puis au mois d'octobre 2014 avec les responsables d'alors de notre association.

Au-delà de la polémique, je souhaiterais vous rappeler que les problèmes évoqués ne sont pas tous de la même nature et qu'ils relèvent, pour l'essentiel de la ville ou de la CAGB.

Pour ceux qui concernent la CAGB, je vous adresse en copie, le courrier à destination de son Président, Jean-Louis Fousseret.

En ce qui concerne les problèmes relevant de la ville et donc de vos services, il nous faut distinguer ceux qui peuvent être résolus rapidement et ceux qui demandent une étude de la part de vos services et un calendrier précis.

1. Les points de difficulté signalés qui peuvent être traités rapidement :

- le traçage du passage piéton rue des Jardins, sur le pont baptisé par les riverains de « Guillotin » ;
- la suppression des vélos tracés sur le trottoir Denfert Rochereau ;
- la mise en sens unique de la rue Charles Fourier que vous auriez actée depuis le mois de mars ;
- les places de livraison devant la boucherie La Royale et l'épicerie Bio Nathalys, reliai/colis au bas de la rue du Chasnot ; sans oublier les problèmes de propreté de ce secteur du fait de la présence d'un commerce de restauration rapide ;
- le déplacement des potelets interdisant de fait le stationnement illicite devant l'entrée des immeubles Néolia situés à côté du Pizz'burger bas rue du Chasnot ;
- le déplacement du poteau rue de Belfort, à la sortie des copropriétés et du parking de Picard Surgelés, rue de Belfort. Ce poteau appartient à Numéricâble et vos services ont formulé deux demandes écrites à cette société sans qu'elles aboutissent ! Y a-t-il une personne chargée de suivre

réellement ce dossier ou nous faudra-t-il saisir le cabinet du maire, comme ce fut le cas, dans le passé pour les armoires de connexion vétustes de cette même société ?

2. Les autres points qui peuvent, éventuellement, faire l'objet d'une étude mais pour lesquels un calendrier prévisionnel est nécessaire quant aux réponses à mettre en œuvre :

- l'aménagement des passages piéton entre le bas de l'avenue Denfert Rochereau et le pont du même nom

- l'aménagement des croisements rue de la Rotonde, bas de la rue du Chasnot, avec création de places de parking ;

- les mesures de stationnement limité gratuit pour les courses ;

- la rue du Balcon à terminer ;

- le pont « Guillotin » à mieux signaler ;

- la piste cyclable à aménager sur toute la longueur de la rue de Belfort ;

- les trottoirs à refaire rue de Belfort et avenue Denfert-Rochereau ;

- la chaussée à refaire avenue Denfert Rochereau et rue de Belfort, devant le bureau de Tabac le totem au coin de la rue des Deux Princesses ;

- l'effacement des tags et la propreté du quartier.

S'agissant d'un quartier qui, avec les Cras, compte près de 15 000 habitants, la liste de ces points apparaît bien modeste d'autant plus que la réfection de la chaussée de la rue de Belfort est du ressort du Conseil Général. Ce dernier nous a d'ailleurs promis qu'elle serait réalisée dès la fin des travaux du tram.

Il convient donc, plus que jamais, de prendre en compte ces demandes afin que les Chaprais restent un quartier où il fait bon vivre.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Fabien Bugnet